

LA SEMAINE

SIMPLIFICATION PAC Les Vingt-huit appelés à faire vite

À l'issue de tour de table sur le dossier de la simplification de la PAC, le 3 avril à Luxembourg, les ministres de l'Agriculture des Vingt-huit ont été appelés par la Commission européenne et la présidence maltaise du Conseil à se mettre d'accord au plus vite sur une série de simplifications de la PAC. Celles-ci seront proposées dans le cadre de la révision à mi-parcours de la programmation budgétaire de l'UE, afin qu'elles puissent entrer en vigueur dès 2018, avant que ne débutent les pourparlers sur le cadre financier de l'Union après 2020. Les experts des Etats membres tenteront de parvenir à un compromis le 10 avril. Les négociations avec le Parlement européen, qui est co-législateur, s'annoncent toutefois longues et difficiles.

PROJETS ALIMENTAIRES Les premiers dossiers peuvent être déposés

Comme il l'avait annoncé le 1^{er} mars, Stéphane Le Foll a confirmé le 3 avril «la mise en place d'un dispositif de reconnaissance pour les projets alimentaires territoriaux» (PAT). Les PAT -qui «ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de l'alimentation»- pourront bénéficier «pour une durée de trois ans reconductible» de la marque et du logo «Projet alimentaire territorial». Les territoires souhaitant être candidats doivent se rapprocher de la DRAAF de leur région, précise le ministère. Stéphane Le Foll ambitionne la reconnaissance de cent PAT d'ici la fin de l'année et souhaite atteindre les cinq cents en 2020.

AGROALIMENTAIRE

L'ANIA alerte sur l'érosion des marges

Après avoir présenté ses «douze propositions» aux candidats à l'élection présidentielle le 16 mars, l'ANIA a argumenté le 4 avril, chiffres à l'appui, de la nécessité de «redonner de la valeur à l'alimentation». En 2016, l'industrie agroalimentaire (IAA) comptait près de 18.000 entreprises et plus de 400.000 emplois, soit 4.000 de plus qu'en 2015. A 172 Mds €, son chiffre d'affaires a augmenté de 1,1 % sur un an. «C'est une petite année», selon Jean-Philippe Girard, président de l'ANIA. Il alerte sur «la dégradation des marges» des IAA liée à la hausse -«jamais vue depuis cinq ans»- des cours des matières premières à cause des mauvaises conditions climatiques et/ou de la demande croissante des pays émergents, à «la guerre des promotions» chez les distributeurs, et à une «pression fiscale» très forte. Alors que l'IAA ne représente que 20 % de la valeur ajoutée des industries manufacturières en France, elle supporte, depuis 2011, 50 % des contributions fiscales de ces industries, déplore l'ANIA. Dans ce contexte, les IAA se voient affaiblies par rapport à leurs concurrents. A tel point que l'excédent commercial, à 7,2 Mds €, diminué (8,1 Mds € en 2015), et que hors vins et spiritueux, les IAA françaises sont en déficit commercial de 4 Mds € (+ 1 Md€ de déficit comparé à 2015).

POUR ERIC ANDRIEU, DEPUTE EUROPEEN

«Une stratégie d'alliance avec les consommateurs»

Engagé dans l'équipe de campagne de Benoît Hamon, le député européen Eric Andrieu défend l'idée d'une organisation mondiale de l'agriculture, au service du juste-échange. Pour lui, si l'Europe veut avancer, elle doit le faire à deux vitesses, en se dotant de moyens. Une alliance avec les consommateurs est prônée au cœur du débat sociétal.



Eric Andrieu et Dominique Potier.

Face à un parterre de militants socialistes et d'agriculteurs, Eric Andrieu est arrivé en pays de connaissance en Meurthe-et-Moselle, avec une certaine émotion dans la voix. Il était «aimé de Michel Dinet» dit le député Ps Dominique Potier, qui organisait le 3 avril à Chavigny, une conférence sur le thème «d'une politique européenne plus juste» dans le cadre de la campagne présidentielle.

Un secteur pas comme un autre

Eric Andrieu fait partie du staff du candidat Benoît Hamon qu'il conseille sur les questions agri-

coles. Originaire de l'Aude, il était jusque récemment vice-président de la commission agriculture du Parlement européen. Il est désormais coordinateur porte-parole des socio-démocrates sur l'agriculture, fonction à plus large spectre.

L'idée qu'il défend est de repositionner la politique publique financée par l'argent du contribuable, vers quelque chose «qui fait sens». Ce qui suppose de définir d'abord les objectifs avant de discuter des outils «et d'arrêter de confondre les uns et les autres». A quelle agriculture, aspirons-nous ? questionne-t-il. Avant de proposer d'en faire un dossier transversal «qui traite aussi de santé, d'équilibre humain, d'environnement». Autant dire un secteur qui n'est pas comme un autre, et pour lequel les règles de l'Omc de l'économie marchande ne sont pas adaptées.

Eric Andrieu se prononce pour la création d'une «organisation mondiale de l'agriculture», capable de défendre des accords de «juste-échange» plutôt que de libre-échange. Une mise à plat, quasiment un préalable, à la redéfinition d'une politique agricole européenne commune. Cette PAC âgée de 54 ans «ne satisfait ni l'agriculteur, ni le citoyen, on ne peut pas occulter le débat sur sa pertinence» affirme le parlementaire. Il y voit une explication fondamentale «la PAC ne cause qu'aux agriculteurs, ça n'intéresse personne». L'heure est pour lui «au

développement de stratégies d'alliances au cœur du débat sociétal», en particulier avec les consommateurs. L'ambition collective serait de «réinventer une réelle politique agricole englobant l'ensemble des enjeux alimentaires, environnementaux et de santé humaine, en intégrant l'élément structurant de la présence d'agriculteurs sur le territoire, dans le cadre d'une économie réelle». La conditionnalité des aides est alors soumise au respect des politiques publiques.

Cadre financier pluriannuel

Le retour à la régulation des marchés fait aussi partie des objectifs du candidat Hamon. «Evitons les dogmes, je suis favorable à une mixité des systèmes public et privé» plaide Eric Andrieu, considérant que «l'assurantiel ne peut pas tout régler». Il se dit favorable aux

volets contracycliques, sur le modèle américain que le président de la FdSEA, Luc Barbier présent dans la salle, juge irréalistes dans le contexte budgétaire actuel de l'Union. C'est pourquoi Eric Andrieu propose de le faire évoluer vers un cadre financier pluriannuel sur cinq ans.

L'élu du Sud Est aborde la fameuse proposition du revenu universel chère à Benoît Hamon, qui reçoit parfois une volée de bois vert en provenance du monde agricole. «Mais quand vous bénéficiez d'une aide découplée, n'est-ce pas une forme de revenu universel ?» questionne Eric Andrieu. Il en vient ensuite à la question de la valeur ajoutée au produit. La grande distribution est en train d'avancer très vite au plan européen pour se restructurer et imposer ses façons de faire en imposant des tickets d'entrée dans ses magasins. «Nous, politiques, nous devons anticiper cela et légiférer très vite sur cette question du commerce déloyal». Pour rechercher l'équilibre avec les Gms, l'idée serait d'organiser à l'échelle de la grande région agriculteurs, transformateurs et consommateurs citoyens.

Sur la question de l'harmonisation fiscale et sociale, Eric Andrieu ne croit pas qu'elle soit possible dans le cadre de l'Europe à 27 ou à 28. Il considère toutefois qu'il y a urgence à avancer face à la concurrence internationale, au prix d'une Europe à deux vitesses. «Au moins dans la zone Euro, il nous faut un vrai Parlement, un vrai budget, un vrai projet, sinon nous allons disparaître» estime-t-il. La défense commune est un préalable, ajoute-t-il, si l'Europe veut jouer un rôle clé.

Jean-Luc MASSON



La question de la répartition de la valeur ajoutée et du «commerce déloyal» imposé par la concentration des distributeurs.

BENOIT HAMON (PS)

Agroécologie et protection de l'environnement

Le programme agricole de Benoît Hamon, candidat du Parti socialiste (Ps), prévoit un Grenelle de l'Alimentation et de l'Agriculture, 5 milliards d'euros pour le développement de l'agroécologie, un conditionnement des aides de la PAC à de «hautes exigences environnementales», la fin des niches fiscales anti-environnementales, la priorité d'attribution des terres aux projets bio, la création de ceintures vertes aux abords des villes, l'interdiction de tous les pesticides et 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2025. Un autre volet est consacré à la santé des consommateurs avec le gel des importations de substances alimentaires interdites en France, une loi sur l'étiquetage, 50 % de bio dans les cantines scolaires et la suppression des perturbateurs endocriniens. Il se prononce également en faveur de la protection des producteurs à travers le rééquilibrage des contrats face à la grande distribution, le conditionnement du Cice à la création de postes et d'une réduction du temps de travail, l'abrogation de la loi travail et un grand plan de lutte contre la maltraitance animale.